

Suppression des Zones à faibles émissions

Ne laissons pas le Gouvernement contourner la volonté du Parlement !

Paris, le 10 avril 2026 – Il n'aura fallu que deux semaines à la Ligue de Défense des Conducteurs pour réunir près de 100 000 signatures à la [pétition](#) « *Le blocage par votre Gouvernement doit cesser : Supprimez les ZFE !* ». Aboutissement d'une très longue opposition de notre association aux Zones à faibles émissions, cette pétition invite tous les citoyens à s'opposer à l'amendement visant à laisser « *le libre choix aux collectivités locales* » d'instaurer ou pas une ZFE, que le gouvernement veut faire adopter le 14 avril par les députés. Députés auxquels nous avons adressé directement un courrier leur demandant de garder le cap et de voter contre cet amendement le jour J.

Le 14 avril, le Gouvernement va tout faire pour contourner la décision de la commission mixte paritaire (CMP) d'entériner la suppression des Zones à faibles émissions (ZFE), prise en janvier dernier. Sa stratégie : demander aux députés de voter un amendement qui délèguera aux collectivités locales la responsabilité de leur mise en place.

Cette stratégie, déjà observée par le passé (80 km/h, radars « urbains »), permet à l'État de se défausser sur les territoires, tout en maintenant des mesures impopulaires et discriminatoires.

Pour la Ligue de Défense des Conducteurs, cette manœuvre est inacceptable. Elle ignore la volonté parlementaire, exprimée par des députés et sénateurs de toutes sensibilités politiques, et bafoue l'opinion majoritaire des Français, qui ont à maintes reprises manifesté leur opposition aux ZFE.

Une mesure discriminatoire et injuste

Sous couvert de santé publique, les ZFE créent une France à deux vitesses : d'un côté, ceux qui peuvent s'offrir un véhicule « propre » et de l'autre ceux, plus modestes, qui s'apprêtent à subir des restrictions arbitraires et des amendes quotidiennes (68 €), dès

lors que la vidéoverbalisation sera mise en place. Cette politique punitive, qui n'a jamais fait ses preuves pour améliorer la qualité de l'air, pénalise les ménages les plus vulnérables et restreint leur liberté de circulation.

Une mobilisation citoyenne qu'il est impératif de prendre en considération

Face à cette injustice, la Ligue de Défense des Conducteurs a lancé une pétition, « [Supprimez les ZFE](#) », qui a déjà recueilli près de 100 000 signatures. Les citoyens attendent des députés qu'ils respectent la décision de la CMP et rejettent l'amendement gouvernemental.

Nous appelons donc solennellement les députés à garder le cap et à voter contre cet amendement le 14 avril. C'est dans ce sens que nous leur avons adressé un courriel dont vous trouverez la reproduction [en lien ici](#).